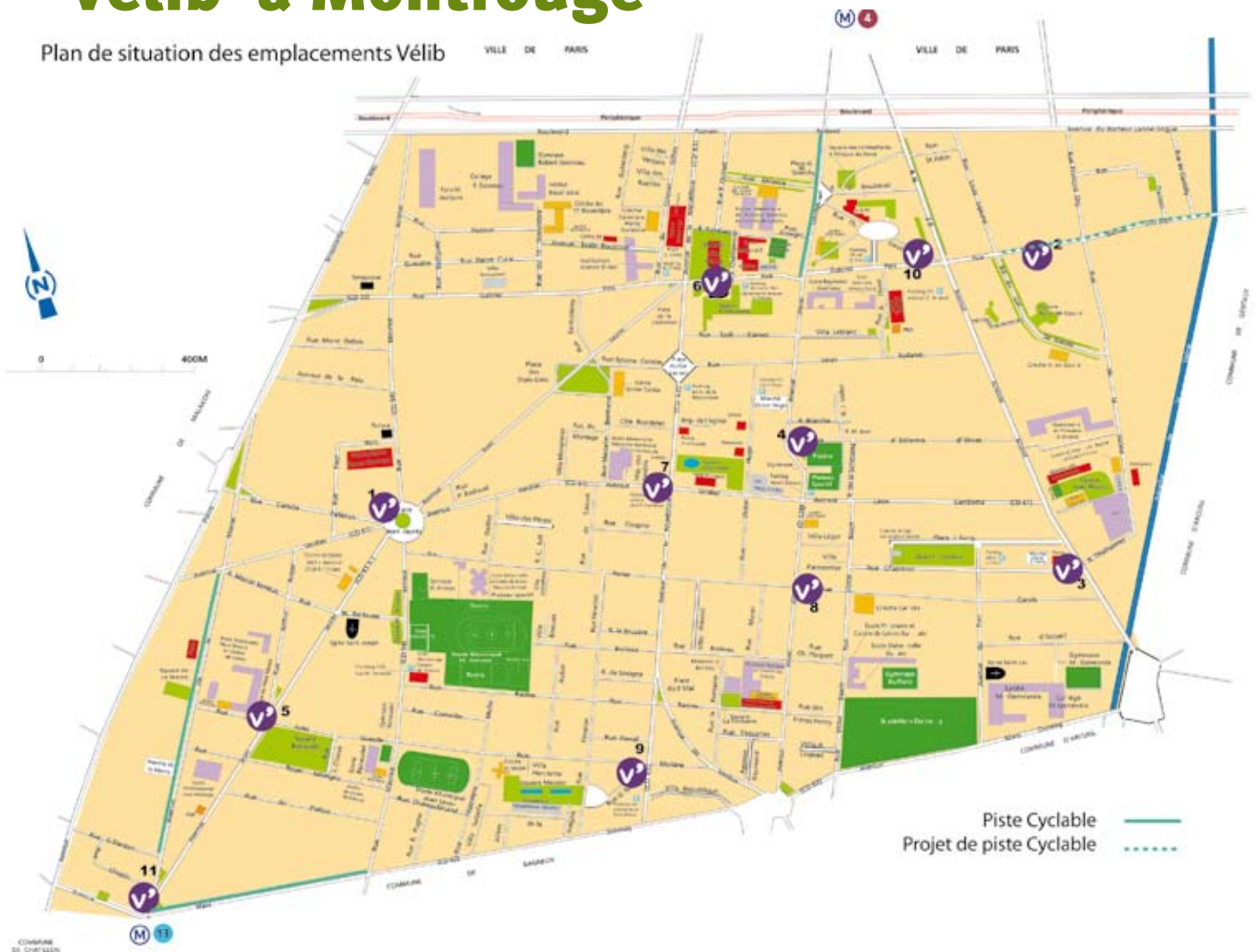


Vous pourrez bientôt emprunter des Velib' à Montrouge

Plan de situation des emplacements Vélib'



■ **11 stations Velib' dont 2 doubles sont en cours d'installation :**

- 16, rue Barbès (devant Bayard)
- 8, rue Gabriel Péri (à hauteur de l'agence Nouvelles Frontières)
- **35-37, rue Gabriel Péri (double) devant l'église Saint-Jacques** (où la Ville a profité de cet espace vacant avec le plan « Vigipirate »)
- Place Jean Jaurès (entre les rues Camille Pelletan et Maurice Arnoux, devant la pharmacie Dupain)
- **98-100, avenue de la Marne (double) à l'angle de la rue Chopin et à proximité du métro Châtillon-Montrouge.**
- Place Jules Ferry (à côté du bureau de poste Vache Noire)

- Rue d'Estienne d'Orves (le long du parvis de la piscine)
- Rue Arthur Auger (face au 127 de l'avenue Jean Jaurès)
- 67, rue Carvès (angle de l'avenue Henri Ginoux)
- 30, avenue Verdier (angle de l'avenue de la République)
- 35, rue Molière (devant le magasin Simply Market)

336 vélos seront disponibles sur l'ensemble de notre territoire. Un minimum de places de stationnement automobiles est supprimé : seulement 14 places (5 places rue Carvès et avenue Verdier, 4 avenue de la Marne) ainsi qu'une zone de livraison ont été utilisées pour les stations. Chaque station simple compte environ

25 vélos, les stations doubles entre 35 et 50. La création des stations s'effectue en un bon mois. Le début des travaux ayant commencé dans la première quinzaine du mois de mai... Reste à les alimenter électriquement. La mise à disposition des vélos sera effectuée simultanément, probablement d'ici juillet.



Développement durable : Montrouge s'implique !



Dans le cadre de la semaine nationale du développement durable la ville de Montrouge a organisé une journée « aujourd'hui, j'agis » le 4 avril dans les jardins de l'Hôtel de Ville. Outre une exposition des véhicules « propres » de la Ville (voiture et vélos électriques, balayeuse, benne de collecte,...) et une présentation des actions concrètes mises en place par la Municipalité via les résolutions de l'Agenda 21

(collecte sélective, récupération des eaux pluviales de l'Aquapol, politique économe en eau du service « espaces verts »), des promenades en taxi-vélo et en cyclo-space préfiguraient de façon ludique nos modes de déplacement urbain de demain. De multiples animations ont agrémenté cette journée « verte » : du théâtre en plein air sur le thème du réchauffement climatique, un grand quiz « un défi pour ma planète » et un coloriage pédagogique pour les enfants, avec, à la clé, un tirage au sort dont le premier prix était un ordinateur recyclé offert par la Ville.

Les visiteurs ont pu également profiter de cette journée pour apporter leur matériel informatique périmé en vue soit d'un réemploi ultérieur, soit d'un recyclage par une entreprise

d'insertion : 7 tonnes ont ainsi été collectées, – ce qui est une performance pour une première expérience ! Des démonstrations et des jeux prouvaient que les gestes éco-citoyens émanant du développement durable ne sont pas contraignants dès lors que l'on prend de bonnes habitudes. Alors, passez au développement durable, ça marche !



Achat responsable : La Ville est équipée en véhicules propres

- 7 vélos électriques Giant sont à la disposition des agents de la Ville.
- 1 véhicule attribué aux services espaces verts pour l'entretien du secteur Messier (utilitaire à plateau basculant Goupil) entièrement électrique
- 6 voitures électriques (Citroën Saxo) utilisées par les différents services

municipaux

- 2 balayeuses laveuses Matis (modèle Millenium) utilisées par le service propreté de la Ville : économie à l'achat, pollution moteur et sonore divisée par 2, gêne de la circulation réduite (moins de passage d'engins), réservoir d'eau de 1 400 litres avec possibilité de

s'approvisionner au bassin de rétention de l'Aquapol (eaux de la piscine et eaux de pluie), autonomie pour le lavage : 5 km de voies environ., débit réduit et pression augmentée d'où une efficacité renforcée de lavage avec un minimum d'eau par rapport à l'utilisation des bouches de lavage.

Un PC pour un petit Montrougien perspicace



Le 25 avril, le petit Jules Naut, cinq ans, accompagné par ses parents, est venu en Mairie retirer l'ordinateur qu'il avait gagné en participant au coloriage sur les bonnes attitudes lors de la journée du développement durable du 4 avril. Il avait en effet correctement colorié les gestes éco-citoyens à effectuer, et c'est son bulletin qui a été tiré au sort parmi les bonnes réponses. Il a donc gagné l'ordinateur offert par la ville de Montrouge (unité centrale, clavier, souris et écran plat) et reconditionné par Ecodair*. Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge, Muriel Gibert, Maire-adjoint délégué à

l'Environnement, aux Espaces verts et à l'Administration générale et Nicolas Chojnacki, conseiller municipal délégué à l'Agenda 21, lui ont remis ce beau cadeau et quelques objets qui lui rappelleront que c'est tous les jours et dès le plus jeune âge, que l'on pense à la préservation de la planète, et que l'on agit dans ce sens.

** Ecodair, entreprise partenaire de la Journée pour le développement durable à Montrouge reconditionne des ordinateurs portables d'occasion et/ou tours fixes ayant pour particularité d'employer des personnes handicapées psychiques. Ces travailleurs sont encadrés par des professionnels de l'informatique spécialisés dans la réparation de ces ordinateurs pas chers.*

Une première en Île-de-France ! Montrouge soutient le covoiturage inter-entreprises

Onze sociétés implantées à Montrouge ont signé le 30 mars dernier avec la Ville de Montrouge, l'Association des Entreprises de Montrouge (AEM), la première Charte de partenariat pour la mise en place d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises baptisé « Pro'mobilité Montrouge ».

Ces entreprises sont la Banque de France Montrouge, le groupe Bayard



Presse, Belambra clubs, Besins Healthcare, Epicar Concessionnaire Renault, France Farine, le groupe La Poste, Mediapost, Sanofi-Aventis France, STMicroelectronics, TDF. Cette initiative entre élus, dirigeants d'entreprises, responsables associatifs concrétise une volonté commune d'améliorer les conditions de déplacements professionnels pour les salariés de Montrouge. Cette charte vise également à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie et le budget transport des entreprises par l'optimisation des déplacements. L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la Région Ile de France ont apporté leur concours à ce projet qui s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 de la Ville de Montrouge.



Cette initiative se traduit d'ores et déjà par la création officielle d'un site web de covoiturage, porté par l'Association des Entreprises de Montrouge (AEM) et soutenu conjointement par la Ville et l'Ademe. Ce site baptisé www.comontrouge.fr a été créé par Comuto, éditeur récemment installé dans la commune. Réservé aux salariés de Montrouge, il est opérationnel depuis le 6 avril à l'occasion de la Semaine du Développement Durable. Grâce à ce site, 5 000 personnes peuvent d'ores et déjà être mises en relation... Les signataires de la Charte souhaitent, par cet engagement, susciter de nouvelles adhésions parmi les acteurs économiques de Montrouge.

Contacts : A.E.M. - 01 46 56 53 86 / Service Economique : 01 46 12 73 06

Bravo et merci aux Montrougiens : moins d'ordures et plus de recyclables collectés à Montrouge en 2008

■ Moins de déchets produits

Chaque Montrougien a produit en moyenne **213 kg d'ordures ménagères** (-3% par rapport à 2007), **35 kg d'emballages carton, plastique, métal** (+4%) et **21 kg de verre** (-2%). Des résultats qui s'expliquent par une réduction des déchets à la source, due à une consommation plus responsable, à un tri plus affiné.

■ Plus de déchets envoyés au recyclage !

Les Montrougiens connaissent de mieux en mieux les consignes de tri et les modalités de collecte. Grâce à cet effort global de la population, **de plus en plus de déchets issus des bacs jaune et vert clair sont déviés et donc traités pour être recyclés** (de 16,15% en 2003 à 20,96% en 2008).

■ Plus d'activité à la déchetterie !

De plus en plus de Montrougiens fréquentent la déchetterie. Grâce à une meilleure information sur les produits (toxicité, mode de recyclage, etc.), les Montrougiens y ont déposé plus de déchets toxiques, de gravats et de piles. Entre janvier et juin 2008, la déchetterie a récolté 11 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

■ En 2008, ont été collectés :

- 12544,09 Tonnes d'ordures ménagères et déchets d'entreprises
- 1584,29 T pour la collecte sélective des emballages
- 942,36 T pour la collecte du verre

Tri Malin

Les gravats ne sont pas des encombrants. Ils ne peuvent pas être collectés en porte à porte avec une benne. Tout dépôt sur le domaine public est formellement interdit et passible d'une amende. Ils doivent impérativement être emmenés dans un point de dépôt.

Étant résident Montrougien, vous pouvez venir déposer vos gravats gratuitement en déchetterie à raison de 2 m³ maximum par jour ou vous rapprocher de sociétés privées spécialisées dans la collecte de ce type de déchets.

Heures d'ouverture de la déchetterie au 3 rue Paul Bert : Du mardi au vendredi de 12h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Conditions d'accès : Pièce d'identité + Justificatif de domicile